

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 29 MAI 2017

Les membres du conseil municipal se sont réunis en « salle de réunion » de la mairie à 20h30 suite à la convocation du 18 mai 2017.

Secrétaire de séance : Milena LOUBRIAT

Présents : Marcel DANDALEIX, Milena LOUBRIAT, Paul FREYSSINET, André GOLFIER, Pierre FAUCHER, Brigitte MARSAC, Pierre PARVEAU, Sébastien SAGNE, Philippe BRAVARD, Françoise MOMMELE, Nathalie MATHIEU.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 3 AVRIL 2017

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

TOILETTES PUBLIQUES

La réception des travaux a normalement eu lieu le 29 mai. L'ouverture au public sera faite dès la pose des cloisons intérieures et de la vitre de la porte d'entrée qui est programmée dans les prochains jours. La pose de panneaux signalétiques clôturera ce chantier qui s'est déroulé dans de bonnes conditions. Il est rappelé que son financement a été réparti entre 2 budgets, le budget principal de la commune et le budget du service de l'eau. Le compteur électrique (ancien compteur forain) a été remis en service et regroupe l'éclairage de l'ancienne forge et des nouvelles toilettes.

AMENAGEMENT DU BOURG

L'étude préalable pour les travaux de mise en accessibilité et d'aménagement des espaces publics fait état de 5 tranches ; la commune en a priorisé deux d'un montant estimé à 152 444 € H.T.

Le conseil municipal sollicite le concours financier du conseil départemental pour l'aménagement du bourg sur 2 ans (2017 et 2018) :

- une première tranche de financement au titre de l'année 2017 : 100 000 € H.T. pour une subvention au taux de 50% soit 50 000 €.
- une deuxième tranche de financement au titre de l'année 2018 : 52 444 € H.T. pour une subvention au taux de 50% soit 26 222 €.

Soit un montant total d'aide du département de 76 222 €.

Après en avoir délibéré le conseil municipal adopte à l'unanimité le plan de financement suivant :

- Subvention de l'état 2016 : 33 120 €
- Subvention Conseil Départemental 2017 et 2018 : 76 222 €
- Autofinancement de la commune : 43 102 €

PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme se poursuit ; après la réunion publique de présentation du 9 février et les rencontres programmées avec les exploitants agricoles, des ateliers de préparation du Plan d'Aménagement et du Développement Durable (PADD) vont avoir lieu le 1^{er} et le 8 juin. Les ateliers du PADD ont pour objectif de construire le projet à l'horizon 2030. Le diagnostic est le document qui fait état de ce qui est le territoire et le PADD est le document qui exprime ce qu'il veut devenir. Ces ateliers porteront sur la démographie, l'habitat, le logement et la gestion économe de l'espace, l'économie, les déplacements, les équipements, le paysage, l'architecture et l'environnement.

Les zones à urbaniser en priorité seraient le Bourg, les Fombiarden et le Poteau.

Il y a lieu de réfléchir à l'opportunité de créer une zone artisanale.

Tous les conseillers municipaux sont invités à participer à la poursuite du dossier PLU dont le contenu est bien une préfiguration de l'avenir de la commune.

CHEMINS DE RANDONNEE

Des réunions se sont déroulées pour répondre à la demande de l'Office de Tourisme de la Communauté de Communes du Pays d'Uzerche. Dans cet objectif un tracé répertorié en jaune relie Orgnac à Vigeois par le GR 46 sous l'appellation « Randonnée Comborn ».

Trois chemins communaux ont leur point de départ dans le bourg :

◇ vert : la Peyrade, Rouffignac, le Vaysse

◇ bleu : le Péage, Roussely

◇ rouge : Mialet, le stade, les Chaises

La communauté de communes accompagne ce dossier qui est confié à Monsieur Louis BOUCHIAT (chargé de mission projet randonnée animateur sport nature).

Il est évoqué la possibilité d'organiser une assemblée constitutive dans le but de créer une association.

FÊTE VOTIVE

Pour le concours de pétanque qui se déroulera le samedi, il faudra prévoir les emplacements et interdire le stationnement à certains endroits. Une concertation se tiendra avec les agents communaux pour l'organisation.

La préparation du feu dans le cadre de la fête de la St. Jean sera assurée aussi par les agents.

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CIAS)

Lors de la dernière réunion ont été établis les tarifs d'accueil des centres de loisirs de Vigeois et Uzerche ainsi que l'organisation des journées et des séjours d'été.

SCAPAH → une subvention de 15 000 € a été allouée par le conseil départemental pour assurer le transport des personnes qui ne disposent pas de véhicule.

Ateliers de gymnastique : il a été décidé d'harmoniser les tarifs d'adhésion annuelle (55 €) ce qui laissera à la charge du CIAS 1 800/2 000€ ; l'atelier d'Ornac est reconduit.

Le CIAS est en attente de subventions ; il manque environ 400 000€ au budget (des familles qui bénéficient des différentes prestations ne règlent pas toujours leurs factures).

Suite à la liquidation de l'Instance de Coordination de l'Autonomie de Vigeois en date du 31 décembre 2016, l'actif financier restant de 25 311 € a été réparti entre la Communauté de Communes d'Uzerche pour 73 % et l'association AIIDAH pour 27 %, ce qui donne 18 477,03 € pour la CCPU et 6 833,97€ pour AIIDAH ; la réunion qui a rendu compte de cette liquidation s'est déroulée à Vigeois le 15 mai 2017.

DELIBERATIONS

- Aliénation chemin communal au profit de M. Guillard : à l'unanimité
- Rachat d'une concession dans le nouveau cimetière : à l'unanimité
- Adhésion de la commune de Meilhards au SIAV : à l'unanimité
- Remboursement de Groupama pour la batterie du défibrillateur : à l'unanimité
- Remboursement de Groupama pour le vitrail endommagé : à l'unanimité
- Participation aux frais de piscine du collège d'Uzerche : à l'unanimité

DIVERS

- Le tirage au sort dans la liste électorale pour les jurés d'Assises a désigné Mme Claudine Sagne.
- Cérémonie du 8 mai : bon déroulement (pas beaucoup d'enfants) suivie d'un repas convivial aux Fombiarnes avec 92 participants.
- Assemblée générale du Club Athlétique Ornacois le 20 mai.
- Club Ornac Amitié : Monsieur Jean Claude DARLAVOIX, président de cette association depuis de nombreuses années a fait part de son souhait de faire appel à une candidature nouvelle pour lui succéder.
- Tableau de permanence pour les élections législatives des 11 et 18 juin :
 - o 11 juin 8h/13h : M. Dandaleix, S. Sagne, A. Golfier, P. Parveau
 - o 11 juin 13h/18h : P. Freyssinet, B. Marsac, M. Loubriat, P. Faucher
 - o 18 juin 8h/13h : M. Dandaleix, P. Bravard, A. Golfier, S. Sagne
 - o 18 juin 13h/18h : M. Loubriat, P. Freyssinet, P. Faucher, P. Parveau

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 30.